

Information brève

Résidence dans l'appartement d'Yves Velan

Situé dans une rue marquante du centre de La Chaux-de-Fonds, l'appartement occupé par l'écrivain Yves Velan jusqu'à son décès est désormais un lieu de résidence temporaire pour des hôtes de la Ville, du Théâtre populaire romand et de l'Association pour la promotion de l'œuvre d'Yves Velan (infos: <https://www.chaux-de-fonds.ch/theatre-musique-cine/promotion-de-la-culture/ateliers-d-artistes>).

Du 20 septembre au 18 octobre 2020, cet appartement est mis à disposition de chercheurs/-euses, écrivain-e-s et étudiant-e-s souhaitant réaliser un travail en rapport avec l'œuvre d'Yves Velan ou un domaine apparenté. Selon la situation du/de la candidat-e, un modeste appui financier pourra être envisagé.

Toute personne intéressée par un séjour, d'une durée de 10 à 28 jours, est priée d'adresser jusqu'au 15 juin 2020 un dossier comprenant *curriculum vitae*, liste de publications ou de travaux d'études, description du projet et lettre de motivation au service des affaires culturelles de la Ville de La Chaux-de-Fonds, AffairesCulturelles.VCH@ne.ch.

La Chaux-de-Fonds, le 28 avril 2020

Contacts:

- Théo Bregnard, président du Conseil communal (DICI), La Chaux-de-Fonds, 032 967 62 00
- Cyril Tissot, chef du service des affaires culturelles, 032 967 65 71
- Pascal Antonietti, président de l'APOYV, paantonietti@bluewin.ch